



Première partie : Etude de documents

1951	Traité de Paris : création de la CECA entre 6 pays
1957	Traité de Rome : naissance de la CEE
1973-2007	Adhésions de 21 pays
	Adhésions du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark Adhésion de la Grèce Adhésions de l'Espagne et du Portugal Entrée de l'Allemagne de l'Est, par réunification de l'Allemagne Adhésions de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche Adhésions Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovénie, Slovaquie
2007	Adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie
1992	Traité de Maastricht : naissance de l'UE
2002	Création de la monnaie unique dans les 12 pays de la zone euro

Document 1 : Chronologie

Le président de la République fédérale d'Allemagne, Son Altesse Royale le prince de Belgique, le président de la République française, le président de la République italienne. Son Altesse Royale la grande-duchesse de Luxembourg, Sa Majesté la reine des Pays-Bas.

Considérant que la paix mondiale ne peut être sauvegardée que par des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ;

Convaincus que la contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques ;

Conscients que l'Europe ne se construira que par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait et par l'établissement de bases communes de développement économique ;

Soucieux de concourir par l'expansion de leurs productions fondamentales au relèvement du niveau de vie et au progrès des oeuvres de paix ; (...)

Ont décidé de créer une Communauté européenne du charbon et de l'acier (...).

Extrait du *Traité de Paris*, 18 avril 1851

Document 2 : La création de la CECA

L'Union [européenne] se donne pour objectifs :

- de promouvoir un progrès économique et social équilibré, notamment par la *création d'un espace sans frontières intérieures*, par le renforcement de la cohésion économique et sociale et par l'établissement d'une union économique et monétaire comportant à terme une monnaie unique ;
- d'affirmer son identité sur la scène internationale, notamment par la mise en œuvre d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune ;
- de renforcer la protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union ;
- de développer une coopération étroite dans le domaine de la justice (...).

Extraits du *Traité de Maastricht*, 7 février 1992

Document 3 : Le Traité de Maastricht

Etude des documents 1 et 2

1- Qu'est-ce que la CECA ? Quels sont les six pays fondateurs de la CECA ?

2- Contre quel danger veulent se protéger les Etats-membres de la CECA ? Justifie ta réponse en citant un passage du texte.

Etude du document 3

3- Dans le domaine économique, l'Union européenne doit créer un « *espace sans frontières intérieures* » : explique.

4- Que prévoit le Traité de Maastricht dans le domaine politique ?

Deuxième partie : Rédaction d'un paragraphe argumenté

A l'aide des documents et de tes connaissances, rédige un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant les étapes de la construction européenne. A chaque étape, tu insisteras sur les objectifs fixés et précisera s'ils ont été atteints ou non.



Première partie : Etude de documents

Etude des documents 1 et 2

1- Qu'est-ce que la CECA ? Quels sont les six pays fondateurs de la CECA ?

La CECA est la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Les six pays fondateurs de la CECA sont la France, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie).

2- Contre quel danger veulent se protéger les Etats-membres de la CECA ? Justifie ta réponse en citant un passage du texte.

Les Etats-membres de la CECA veulent éviter une nouvelle guerre mondiale, comme le dit ce passage du traité de Paris : « Considérant que la paix mondiale ne peut être sauvegardée que par des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent (...) ».

Etude du document 3

3- Dans le domaine économique, l'Union européenne doit créer un « *espace sans frontières intérieures* » : explique.

L'Union européenne doit supprimer les droits de douane aux frontières séparant ses Etats-membres.

4- Que prévoit le Traité de Maastricht dans le domaine politique ?

Dans le domaine politique, le Traité de Maastricht prévoit la création d'une citoyenneté européenne.

Deuxième partie : Rédaction d'un paragraphe argumenté

A l'aide des documents et de tes connaissances, rédige un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant les étapes de la construction européenne. A chaque étape, tu insisteras sur les objectifs fixés et préciseras s'ils ont été atteints ou non.

L'Union européenne est le résultat d'une longue construction, débutée en 1951 avec la CECA, qui s'est poursuivie en 1957 avec la CEE et en 1992 avec l'UE. Aujourd'hui, la construction est encore incomplète.

En 1951, la signature du traité de Paris fonde la CECA, la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Créée à l'initiative des français Jean Monnet et Robert Schuman, elle réunit six pays européens - France, RFA, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas - et prévoit une coopération économique entre ses membres (la suppression des droits de douane sur le charbon et l'acier).

La CECA devait augmenter les échanges afin d'éviter une nouvelle guerre. L'objectif a été atteint puisqu'aucune guerre n'a éclaté entre les pays-membres de la CECA.

En 1957 est signé le traité de Rome, transformant la CECA en CEE (Communauté économique européenne).

Ses objectifs sont d'établir un marché commun permettant la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux (en éliminant les droits de douane et les frontières) et d'instaurer des politiques économiques communes.

A partir de 1973, d'autres pays entrent dans la CEE.

La CEE a atteint la plupart de ses objectifs.

En 1992, le traité de Maastricht transforme la CEE en UE (Union européenne).

Dans le domaine économique, Maastricht prévoit un marché commun, dans le domaine monétaire une monnaie unique, dans le domaine de la défense, une défense commune, dans le domaine politique la citoyenneté européenne et dans le domaine de la sécurité la collaboration des systèmes nationaux de justice.

Les objectifs économiques, monétaires et politiques ont été atteints (marché commun, euro, citoyenneté européenne), par contre la défense et la sécurité européenne ne sont qu'à leurs débuts (l'Eurocorps ne compte que 60 000 hommes pour 495 millions d'Européens, les systèmes de justice commencent à collaborer).